

# 09.2024



## FUNÉRAL

### Honorer des Vies

#### Une collaboratrice dans l'âme

En 2023, elle reprend le chemin de l'action en collaborant avec différents confrères en France et au Luxembourg. Son expertise, ses compétences et sa polyvalence (gestion administrative et stratégique, management, travaux) sont mises à contribution pour développer ou améliorer différentes structures. Ce rôle de collaboratrice lui va comme un gant. Elle préfère ce costume à celui de dirigeante.

L'année 2024 marque un nouveau tournant pour elle. L'épicurienne a toujours soif de défis et de nouvelles aventures. Mais aussi de liberté. Elle décide de créer une entreprise en freelance. Funéral voit le jour après une longue gestation et après obtention de l'habilitation préfectorale de pompes funèbres. Le slogan est tout trouvé : honorer des vies.

#### L'architecte des funérailles

Sous la bannière de l'autonomie, elle continue à promouvoir l'éthique, l'écoute et la bienveillance. Elle a ses mots tatoués sur la conscience. Ils guident ses pas de mandataire funéraire. « Je suis en quelque sorte l'architecte des funérailles », illustre-t-elle en évoquant sa fonction. L'intéressée peut s'appuyer sur un solide réseau de confrères collaborateurs à travers la France et a noué un partenariat exclusif avec un confrère luxembourgeois, pour mener à bien la mission qui est la sienne : épauler les endeuillés et respecter les dernières volontés du défunt, dans son intérêt et celui de sa famille.

« Il a le droit aux mêmes égards qu'un vivant qui est à l'hôpital. À la naissance, les mamans sont accompagnées par une sage-femme. Lors d'un décès, je me considère un peu comme telle, avec pour mission d'accompagner le défunt depuis son décès jusqu'à dernière demeure », insiste-t-elle. La bienveillance qu'elle réserve aux disparus s'applique aussi à ceux qui restent. Sallyma Chaty insiste d'ailleurs beaucoup sur l'accompagnement inhérent à son métier. « Je suis au service des familles dès l'instant où elles font appel à moi, et même au-delà des obsèques. » Cela signifie par exemple les accompagner dans le travail de deuil ou les soulager des démarches administratives. Il peut aussi s'agir de donner une seconde vie aux meubles du défunt ou de vendre son véhicule ou sa maison.

Pourquoi avoir choisi le monde funéraire, où la mort est en constante représentation ? Peut-être et avant tout parce qu'il est en accord avec les valeurs de la fondatrice de Funéral et qu'il permet à cette dernière d'assouvir son penchant pour l'humain dans des circonstances où il prend tout son sens. « J'ai toujours voulu aider les gens », conclut-elle.

Honorer des vies, c'est aussi ça.

Propos recueillis par Olivier PIERSON